CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E180562** **VALABLE JUSQU'AU** **09/12/2027**

ÉDITÉ LE 22/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2005

Raison sociale : EURALU

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 02/10/2026

Capital : 2 000

179 RUE MARIUS FEUILLET
38370 SAINT-CLAIR-DU-RHONE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VIENNE 483255204

Siret : 483 255 204 00024

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 81 15145

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 142077692 A 003

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 142077692 A 003

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 04 74 59 63 76 **Fax :**

Portable : 0631568113

Responsabilité légale :
BRAVOS JEAN-MARC GÉRANT

Site Internet :

E-mail : euralu@wanadoo.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 262 260 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	2	10/12/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 22/10/2026 16:50

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.